



Afghanistan: mise à jour

Les conditions de sécurité actuelles

Corinne Troxler

Weyermannsstrasse 10
Postfach 8154
CH-3001 Bern

T++41 31 370 75 75
F++41 31 370 75 00

info@fluechtlingshilfe.ch
www.fluechtlingshilfe.ch

Spendenkonto
PC 30-1085-7

Berne, le 13 septembre 2015




À propos de l'auteure:

Corinne Troxler Gulzar a étudié l'histoire, les sciences politiques et le droit international à l'Université de Zurich. Elle jouit d'une longue expérience en tant que représentante des œuvres d'entraide dans la procédure d'asile. Dans le cadre d'un stage, elle a rédigé des analyses thématiques, des expertises et des informations pour le compte de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR. Elle a ensuite travaillé comme assistante au Séminaire d'histoire de l'Université de Lucerne, où elle a organisé entre autres des congrès sur l'histoire de l'Afghanistan. Ces dernières années, elle s'est rendue plusieurs fois en Afghanistan et a notamment pris part à trois missions d'observation, la dernière datant de la fin septembre 2012. Elle a complété les impressions déjà recueillies par ses propres recherches sur le terrain et s'est notamment beaucoup intéressée à la situation des femmes. En parallèle, elle a appris le persan et le dari dans les Universités de Zurich et de Berne, ainsi qu'en Afghanistan et en Iran. Dans le cadre du *Certificate of Advanced Studies in Civilian Peacebuilding 2012/13*, l'auteure s'est à nouveau intéressée de près à l'Afghanistan sous l'angle de la construction de l'État / des États fragiles, de la réparation du passé, de la médiation et des genres.

Impressum

EDITEUR

 Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR
Case postale 8154, 3001 Berne
Tél. 031 370 75 75
Fax 031 370 75 00
E-Mail: info@osar.ch
Internet: www.osar.ch
CCP Dons: 10-10000-5


AUTEURE

Corinne Troxler

VERSIONS

Allemand, français

COPYRIGHT

© 2015  Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR, Berne
copies et impressions autorisées sous réserve de la mention de la source.

Sommaire

1	Introduction	1
2	Situation politique	1
3	Conditions de sécurité.....	3
4	Constitution et système judiciaire.....	11
5	Droits de l'homme : Profils de risque.....	14
6	Situation socio-économique et médicale	19
7	Retour	22

1 Introduction

Quelques mois à peine après la fin de la mission de combat de l'OTAN en décembre 2014, l'Afghanistan est submergé par une vague de violence. Les groupements anti-gouvernementaux défient les forces de sécurité afghanes de tous les côtés. Les Talibans font tout pour prouver leur force de frappe et étendre leur influence. Ils y sont parvenus en peu de temps dans une grande partie du pays. Le gouvernement afghan se voit de plus en plus contraint d'engager des milices armées. À cause des conditions de sécurité extrêmement précaires, le Président américain Barack Obama a décidé déjà en mai 2015 d'amorcer plus lentement que prévu le retrait des forces de sécurité internationales encore présentes en Afghanistan et de maintenir au moins jusqu'à la fin de l'année l'effectif de soldates et de soldats stationnés en Afghanistan. Entre-temps, les Talibans sont de leur côté mis sous pression par d'autres groupements antigouvernementaux, en particulier ceux proches de la milice terroriste dite État islamique. Après l'annonce de la mort du mollah Omar, chef des Talibans, le mouvement est au bord de la rupture. Les négociations de paix ont été reportées aux Calendes grecques. C'est une fois de plus la population civile afghane qui en pâtit. Or, elle est devenue entre-temps extrêmement vulnérable et n'avait encore jamais déploré autant de victimes que durant le premier semestre 2015.¹

La présente mise à jour se rattache à celle d'octobre 2014. Elle porte avant tout sur l'évolution des conditions de sécurité et sur les profils de risque.

2 Situation politique

Ce qui manque toujours en Afghanistan, c'est une bonne gouvernance, des mécanismes de contrôle transparents et un État de droit. La corruption et le népotisme continuent à se propager à tous les échelons du gouvernement. Les efforts de lutte contre la corruption ont stagné en 2014, alors que le Président Ashraf Ghani avait déclaré qu'il en ferait une de ses priorités. Sur le plan local, la gouvernance est très à la traîne et le gouvernement afghan ne réussit toujours pas à fournir suffisamment de prestations de service à la population au niveau des provinces et des districts. La croissance économique a fortement ralenti en 2014 ; elle n'est plus que de 1,5 %. Le recul des rentrées de l'État a entraîné une crise budgétaire à grande échelle. L'aide internationale représente toujours 95 % du produit intérieur brut afghan.²

Formation du gouvernement. Après des mois de dispute acharnée au sujet de l'issue des élections présidentielles, les deux nouveaux dirigeants du gouvernement d'unité nationale ont prêté serment le 29 septembre 2014 : Ashraf Ghani en tant que

¹ Congressional Research Service (CRS), Afghanistan: Post-Taliban Governance, Security, and U.S. Policy, le 17 août 2015, Summary: www.fas.org/sgp/crs/row/RL30588.pdf; NZZ, Die Zeichen stehen auf Sturm, le 10 août 2015: www.nzz.ch/international/asien-und-pazifik/die-zeichen-stehen-auf-sturm-1.18592824; UNAMA, Mid year report 2015 on the Protection of Civilians in Armed Conflict, août 2015, p. 1-13: www.refworld.org/docid/55c1bdc4d.html.

² CRS, Post-Taliban Governance, le 17 août 2015, Summary, p. 9s, 52; Freedom House, Freedom in the World 2015 – Afghanistan, le 28 janvier 2015: www.ecoi.net/local_link/298953/421452_en.html; Rapport d'avancement du gouvernement allemand sur l'Afghanistan 2014 – y compris un bilan intermédiaire de l'engagement en Afghanistan, novembre 2014, p. 7, 11, 28: www.auswaertiges-amt.de/cae/servlet/contentblob/691670/publicationFile/199507/141119-Fortschrittsbericht_AFG_2014.pdf.

président et Abdullah Abdullah en tant que chef du gouvernement. Les conflits de compétence étaient prévisibles avec la création de la fonction de chef du gouvernement et il n'est guère étonnant que le rôle d'Abdullah Abdullah soit toujours mal défini. Les tensions qui opposent sans cesse les deux dirigeants ont renforcé la position de l'ancien Président Karzai. La longue dispute au sujet des élections a porté préjudice à la légitimité du nouveau gouvernement, discrédité l'élite politique et mis à mal la confiance que les structures étatiques inspirent à la population afghane. Les dissensions entre les deux dirigeants ralentissaient la formation du gouvernement. L'Assemblée nationale a rejeté près de deux tiers des nominations. Il a fallu attendre jusqu'à la mi-avril 2015 pour que tous les sièges soient confirmés. L'attribution du poste de Ministre de la Défense a été contestée jusqu'au bout. L'incapacité du gouvernement à s'entendre sur la composition du Cabinet remet fondamentalement en question son fonctionnement.³ Par ailleurs, la nouvelle loi électorale n'a pas pu être adoptée à temps ; le Parlement est arrivé au bout de son mandat, sans que de nouvelles élections aient eu lieu. C'est pourquoi Ashraf Ghani a prolongé le mandat du Parlement pour une durée indéterminée.⁴

Depuis l'entrée en fonction d'Ashraf Ghani, le ton s'est nettement amélioré dans les relations bilatérales avec les États-Unis mais le nouveau Président n'a pas choisi les États-Unis, ni l'Europe, mais Pékin pour son premier voyage à l'étranger, ce qui constitue un signal clair.⁵

Négociations avec les Talibans. Ashraf Ghani a cité les négociations avec les Talibans au nombre de ses priorités et entrepris des démarches significatives dans ce sens en y associant les États voisins. Le 2 mai 2015, des représentants des Talibans, ainsi que du gouvernement afghan, se sont réunis au Qatar pour des entretiens non officiels. Le 4 juin 2015, des membres des Talibans et des représentants de la société civile afghane se sont rencontrés en Norvège pour des entretiens informels sur la situation des femmes en Afghanistan. Le 7 juillet 2015, de nouvelles discussions ont eu lieu au Pakistan.⁶ Les Talibans ont adopté un ton parfois éton-

³ CRS, Post-Taliban Governance, le 17 août 2015, p. 9-10; Rapport d'avancement du gouvernement allemand sur l'Afghanistan 2014, novembre 2014, p. 6f, 9-11, 18; NZZ, NZZ, Das Gespenst der schwarzen Flagge, le 21 avril 2015: www.nzz.ch/international/naheer-osten-und-nordafrika/das-gespenst-der-schwarzen-flagge-1.18526876; Die Zeichen stehen auf Sturm, le 10 août 2015; NZZ, Afghanistan vor heissem Sommer, le 24 mars 2015: www.nzz.ch/international/afghanistan-vor-heissem-sommer-1.18509103; Zeit online, Afghanisches Parlament lehnt Mehrheit des Kabinetts ab, le 28 janvier 2015: www.zeit.de/politik/ausland/2015-01/afghanistan-aschraf-ghani-regierungsbildung-kabinetts; Le nouveau cabinet compte quatre femmes. Salamat Azimi est la première femme à la tête de la sécurité (lutte contre les drogues). Les réserves exprimées par rapport à un bon équilibre ethnique parmi les dirigeants des ANSF ont été l'une des raisons des difficultés à former un gouvernement. CRS, Post-Taliban Governance, le 17 août 2015, p. 312.

⁴ NZZ, Die Taliban sind nicht das eigentliche Problem, le 27 juin 2015: www.nzz.ch/meinung/kommentare/die-taliban-sind-nicht-das-eigentliche-problem-1.18569636; Der Standard, Präsident verlängerte Parlamentsmandat, le 20 juin 2015: <http://derstandard.at/2000017767596/Wahl-Blockade-in-Afghanistan-Praesident-verlaengerte-Parlamentsmandat>.

⁵ Neue Luzerner Zeitung, USA und Afghanistan gehen aufeinander zu, le 24 mars 2015: www.luzernerzeitung.ch/nachrichten/international/international-sda/USA-und-Afghanistan-gehen-aufeinander-zu;art46446,507967; Deutsche Welle, Sierens China: Wenn zwei sich vertragen, freut sich der Dritte, le 20 février 2015: www.dw.de/sierens-china-wenn-zwei-sich-vertragen-freut-sich-der-dritte/a-18271003.

⁶ CRS, Post-Taliban Governance, le 17 août 2015, p. 37s; NZZ, Afghanistan-Gespräche in Katar – Taliban forschen nach Frieden, le 6 mai 2015: www.nzz.ch/international/naheer-osten-und-nordafrika/taliban-forschen-nach-frieden-1.18536395; Zeit online, Taliban reden in Norwegen mit anderen Afghanen über die Lage der Frauen, le 4 juin 2015: www.zeit.de/news/2015-06/04/norwegen-taliban-reden-in-norwegen-mit-anderen-afghanen-ueber-lage-der-frauen-04135408; Der Standard, Afghanische Regierungsdelegation soll Taliban in Pakistan treffen, le 7 juillet 2015:

namment modéré, par exemple au Qatar à propos des droits des femmes. Les pourparlers de paix auraient dû se poursuivre le 31 juillet 2015, mais les Talibans les ont interrompus après l'annonce de la mort du mollah Omar. Ce retournement de situation pourrait aussi affaiblir la position du Président sur le plan de la politique intérieure. En effet, Ashraf Ghani ne s'est pas contenté de faire des négociations l'une de ses priorités, il a aussi orienté sa politique étrangère en fonction d'elles, ce qui lui a valu des critiques de part et d'autre en Afghanistan.⁷

3 Conditions de sécurité

En prévision du retrait des unités de combat internationales fin 2014, les groupements antigouvernementaux ont significativement intensifié leurs attaques, ce qui a entraîné une nette dégradation des conditions de sécurité. Durant les premiers mois de 2015, il y a eu une forte recrudescence de violence en Afghanistan et le conflit est entré dans une nouvelle phase.⁸ Les Talibans défient désormais les forces de sécurité afghanes (*ANSF*) dans presque toutes les provinces et opèrent dans de grandes unités de plusieurs centaines de combattants. Ils commettent des attentats au Sud (Helmand), à l'Ouest (Faryab et Ghor), au centre (Logar), à l'Est (Nangarhar et Nuristan) et au Nord-est (Kunduz) dans l'intention de conquérir des centres de district ou des postes de contrôle et d'en prendre le contrôle.⁹ Ils n'ont certes pas réussi à s'accaparer le contrôle des villes d'une certaine importance, mais le gouvernement semble perdre progressivement le contrôle de la situation en dehors des grands centres. Les forces de sécurité afghanes ont sans cesse réussi à reconquérir des territoires, mais n'étaient pas en mesure de limiter la présence des groupements antigouvernementaux, ni leur liberté de mouvement. Ces derniers ont conquis des territoires au Nord et au Sud du pays. Au Sud, au Sud-est et à l'Est du pays, la présence des *ANSF* se limite principalement aux centres de district, ce qui laisse une grande partie de la population sans protection. La criminalité en hausse, les rivalités des potentats locaux et les tensions tribales contribuent en outre à dégrader les conditions de sécurité.¹⁰

<http://derstandard.at/2000018731778/Afghanische-Regierungsdelegation-soll-Taliban-in-Pakistan-treffen>. Ghani s'est rendu au Pakistan, en Arabie saoudite et en Chine dans le but d'obtenir des appuis dans les négociations, car ces États peuvent influencer directement ou indirectement les Talibans.

⁷ NZZ, Todesnachricht zu einem heiklen Zeitpunkt, le 29 juillet 2015: www.nzz.ch/international/asien-und-pazifik/afghanistan-medienbericht-ueber-den-tod-mullah-omars-1.18587411; Zeit online, Mullah Omar, der einflussreiche Unbekannte, le 29 juillet 2015: www.zeit.de/politik/ausland/2015-07/afghanische-regierung-erklaert-taliban-anfuehrer-mullah-omar-fuer-tot.

⁸ UNAMA, Annual Report 2014 on the Protection of Civilians in Armed Conflict, février 2015, p. 4, 30: www.refworld.org/docid/54e44e274.html; European Asylum Support Office (EASO), EASO Country of Origin Information Report: Afghanistan – Security Situation, janvier 2015, p. 22-23, 30: www.refworld.org/docid/54ddf8244.html; Center for Security Studies (CSS), Afghanistan: Zurück zum Abgrund, CSS Analysen zur Sicherheitspolitik, no 178, septembre 2015, p. 1s: www.css.ethz.ch/publications/pdfs/CSSAnalyse178-DE.pdf.

⁹ EASO, Country of Origin Information Report, janvier 2015, p. 30s; Deutsche Welle, Kundus weiter unter Druck der Taliban, le 8 juin 2015: www.dw.com/de/kundus-weiter-unter-druck-der-taliban/a-18493408; CRS, Post-Taliban Governance, le 17 août 2015, p. 26s.

¹⁰ EASO, Country of Origin Information Report, janvier 2015, p. 15, 22-23, 30; UNAMA, Mid year report 2015, août 2015, p. 1-6, 11, 26-27; Focus online, Nach schwerer Anschlagserie greifen Taliban in Kundus an, le 9 août 2015: www.focus.de/politik/ausland/konflikte-mehr-als-20-tote-bei-erneutem-anschlag-in-afghanistan_id_4868457.html; n-tv, Les Talibans avancent toujours plus loin, le 9 septembre 2015: www.n-tv.de/politik/Taliban-ruecken-immer-weiter-vor-article15892136.html. UNAMA, Annual Report 2014, février 2015, p. 11.

Après de nombreuses attaques spectaculaires dans la capitale Kaboul pourtant bien sécurisée au printemps 2015, le pays a été submergé par une vague de violence en août 2015. Il y avait des années que Kaboul n'avait plus connu d'attentats aussi graves. Le 7 août 2015, elle en a subi trois en 24 heures. Bilan : plus de 70 morts et plusieurs centaines de blessés parmi la population civile.¹¹

Les actes de violence dirigés contre la population civile émanent toujours de quatre sources :

- de groupements armés antigouvernementaux comme les Talibans, le *Hezb-e-Islami* de Gulbuddin Hekmatyar¹², le réseau Haqqani¹³ etc.¹⁴;
- de seigneurs de la guerre régionaux et de commandants des milices ;
- de groupements criminels ;
- de ripostes des forces de sécurité afghanes et étrangères contre les groupements antigouvernementaux, notamment des bombardements.

D'après *United Nations Assistance Mission (UNAMA)*, le nombre de victimes parmi la population civile a atteint un nouveau point culminant en 2014 avec un bilan de 3699 morts, dont 72 % sont imputés à des groupements antigouvernementaux. Les combats militaires font le plus de victimes au sein de la population civile, les femmes et les enfants ayant été les plus touchés.¹⁵ Entre janvier et juin 2015, le

¹¹ UNAMA, Mid year report 2015, août 2015, p. 63s: Focus online, Nach schwerer Anschlagsserie greifen Taliban in Kundus an, le 9 août 2015; NZZ, Die Zeichen stehen auf Sturm, le 10 août 2015; Neue Luzerner Zeitung, Anschläge erschüttern Kabul, le 10 août 2015, p. 7.

¹² Le Hezb-e Islami de Hekmatyar se dispute sans cesse le contrôle de certaines régions dans le cadre d'affrontements armés avec les Talibans dont il est pourtant proche sur le plan idéologique et politique. Principalement actif au Nord et à l'Est de Kaboul, il commet essentiellement des attentats d'une grande complexité. Le *Hezb-e Islami* passe pour plus ouvert aux négociations avec le gouvernement afghan que d'autres groupements antigouvernementaux. Hekmatyar se serait toutefois rallié à la milice terroriste de l'EI. CRS, Post-Taliban Governance, le 17 août 2015, p. 19s; EASO, Country of Origin Information Report, janvier 2015, p. 21-22; CSS, Zurück zum Abgrund, septembre 2015, p. 4.

¹³ Le réseau Haqqani passe pour la partie la plus virulente de la résistance afghane et par conséquent pour la plus grosse menace contre la sécurité en Afghanistan. Son fief se trouve dans les provinces de Paktiya, Paktika et Khost. Le réseau Haqqani entretient de bonnes relations avec les services secrets pakistanais *Inter-Services Intelligence (ISI)*. Il a toujours la capacité de mener des opérations extrêmement complexes, mais semble perdre de l'influence et être prêt à discuter avec les États-Unis, au cas où les Talibans opéreraient pour la voie des négociations. Un délégué du réseau Haqqani faisait ainsi partie du bureau des Talibans à Doha, Qatar. Le réseau s'est opposé plusieurs fois aux intérêts indiens en Afghanistan. Le 7 août 2015, il a commis l'un des plus graves attentats jamais orchestrés à Kaboul. Après l'annonce de la mort du mollah Omar, des bruits ont couru au sujet de la mort du chef de file du réseau Haqqani, Jalaluddin Haqqani. Depuis un certain temps, on part du principe que l'un de ses fils, Sirajuddin Haqqani, a repris la direction du mouvement. Le 30 juillet 2015, il a été élu dirigeant adjoint des Talibans. CRS, Post-Taliban Governance, le 17 août 2015, p. 20s; EASO, Country of Origin Information Report, janvier 2015, p. 21, 87-89, 92-95.

¹⁴ Le Mouvement islamique d'Ouzbékistan (MIO) est en relation avec les Talibans, ainsi qu'avec des mouvements armés au Pakistan. En Afghanistan, il est actif dans les provinces de Faryab, Takhar, Balkh et Kunduz et opère en outre à l'Est du pays, en lien avec Al Qaïda. Il mène principalement des attaques contre les forces de sécurité afghanes. Actif dans toutes les provinces du Nord, le MIO disposerait de plus de 300 combattants rien que dans la province de Kunduz. En Afghanistan, il est dirigé par Qari Balal. Le mouvement prétend s'être rallié à la milice terroriste de l'EI. Le groupement militant pakistanais Lashkar-e Tavyiba serait désormais nettement plus actif en Afghanistan, alors qu'il était à l'origine centré sur des opérations contre l'Inde. Le groupement pakistanais Lashkar-i-Janghvi, également actif en Afghanistan, est rendu responsable des attentats contre la minorité chiite des Hazaras. CRS, Post-Taliban Governance, le 17 août 2015, p. 18s; EASO, Country of Origin Information Report, janvier 2015, p. 22; CSS, Zurück zum Abgrund, septembre 2015, p. 3s. Pour des explications sur l'Etat islamique, voir p. 8.

¹⁵ UNAMA, Annual Report 2014, février 2015, p. 1-4, 14, 32s.

nombre de victimes parmi la population civile a de nouveau augmenté par rapport à l'année précédente. Il est également inquiétant de constater que les forces de sécurité progouvernementales, y compris les *ANSF*, ont fait près de 60 % de victimes de plus parmi la population civile durant le premier semestre 2015.¹⁶ D'après le gouvernement allemand, les groupements antigouvernementaux représentaient fin 2014 une « grave menace » dans toutes les régions du pays.¹⁷

Forces de sécurité étrangères. Le 27 novembre 2014, le Parlement afghan a adopté l'Accord sur le statut des forces (*SOFA*).¹⁸ L'opération de combat menée par l'OTAN s'est achevée le 31 décembre 2014. Elle aura duré 13 ans. Dans le cadre de la mission suivante intitulée « Soutien résolu », l'OTAN assure depuis le 1^{er} janvier 2015 aide à la formation et conseil aux forces de sécurité afghanes avec un effectif d'environ 12'000 soldates et soldats.¹⁹ Dans le cadre de l'opération « Sentinelle de la liberté », près de 1'000 soldates et soldats américains participent parfois directement à des interventions antiterroristes, notamment au moyen d'avions de combat et de drones. À cause des conditions de sécurité extrêmement précaires, le Président américain Barack Obama a annoncé le 24 mars 2015 son intention de ralentir le retrait des troupes et de maintenir environ 10'000 soldates et soldats en Afghanistan jusqu'à la fin 2015. Des experts partent du principe qu'en 2016 aussi, les conditions de sécurité nécessiteront une présence encore bien plus massive que prévu des forces de sécurité étrangères.²⁰

En juin 2015, l'effectif des forces de sécurité étrangères en Afghanistan se montait encore à 13'223 hommes et femmes. À cause des mauvaises conditions de sécurité, les forces de sécurité internationales multiplient à nouveau les actions commando et des attaques au moyen de drones.²¹ Les attaques aériennes et terrestres, ainsi que les perquisitions nocturnes, ont continué à faire de nombreuses victimes au sein de la population civile.²²

Forces de sécurité afghanes. D'après des commandants américains, l'armée afghane (*ANA*) se maintient relativement bien contre les Talibans et autres groupements antigouvernementaux, et ce, malgré de lourdes pertes. Plus de 500 soldats et

¹⁶ UNAMA, Mid year report 2015, août 2015, p. 1-6, 11, 26s.

¹⁷ Rapport d'avancement du gouvernement allemand sur l'Afghanistan 2014, p. 18.

¹⁸ NATO, Resolute Support Mission (RSM) – Key Facts and Figures, juin 2015: www.nato.int/nato_static_fl2014/assets/pdf/pdf_2015_06/20150622_2015-06-RSM-Placemat.pdf.

¹⁹ Rapport d'avancement du gouvernement allemand sur l'Afghanistan 2014, novembre 2014, p. 22-23; le président américain Barack Obama a toutefois autorisé dès novembre 2014 toutes les forces de sécurité américaines (pas seulement les unités de lutte contre le terrorisme) à mener des missions de combat et non plus seulement des missions de consultation et de formation. Les forces aériennes américaines ont en outre été autorisées à assurer une couverture aérienne rapprochée aux forces de sécurité afghanes même après 2014. CRS, Post-Taliban Governance, le 17 août 2015, p. 27s.

²⁰ CRS, Post-Taliban Governance, le 17 août 2015, Summary, p. 27s; Tages-Anzeiger, Die USA bleiben noch etwas länger, le 24 mars 2015: www.tagesanzeiger.ch/ausland/naher-osten-und-afrika/Die-USA-bleiben-noch-etwas-laenger/story/10118106; Telepolis, l'effectif des forces de combat afghanes diminue, le 6 mars 2015: www.heise.de/tp/artikel/44/44316/1.html. Il était prévu de réduire les forces de sécurité étrangères stationnées en Afghanistan à environ 5'000 personnes d'ici la fin 2015.

²¹ NATO, Key Facts and Figures, juin 2015; CRS, Post-Taliban Governance, le 17 août 2015, Summary, p. 27s; NZZ, Die Taliban sind nicht das eigentliche Problem, le 27 juin 2015.

²² Amnesty International, Amnesty Report 2015 – Afghanistan, le 25 février 2015: www.ecoi.net/local_link/297302/420215_en.html. Durant le premier semestre 2015, le nombre de victimes civiles des attaques aériennes internationales a augmenté de 23% par rapport à l'année précédente. UNAMA, Annual Report 2014, février 2015, p. 93; UNAMA, Mid year report 2015, août 2015, p. 9, 78.

policiers en service sont tués chaque mois.²³ Les forces de sécurité afghanes se concentrent en particulier sur les centres urbains, ainsi que sur les axes principaux.²⁴ Par ailleurs, elles utilisent surtout des armes indirectes telles que lance-mines, roquettes, grenades et artillerie, ce qui accroît significativement le nombre de victimes parmi la population civile.²⁵ Environ 35 % des membres des ANSF démissionnent à la fin de chaque année, ce qui signifie qu'il faut à nouveau recruter année après année un tiers des ANSF. L'effectif de l'armée afghane diminuerait donc constamment. Les manquements affectant la logistique, par exemple le soutien aérien, l'évacuation médicale et le réapprovisionnement, sont également sources d'inquiétude. Beaucoup d'unités manquent toujours d'armes, de pièces de rechange ou de carburant, même si les difficultés d'approvisionnement se font plus rares. L'armée de l'air afghane rencontre toujours des problèmes dans le domaine de l'équipement, de l'entretien et de la logistique. Elle reste une force de soutien pour les troupes au sol et n'est guère utilisée comme force de combat. Des évaluations externes concernant la police afghane (*PNA*) aboutissent à des conclusions négatives : le taux de désertion y est encore plus élevé qu'à l'armée. La corruption, les tensions ethniques et politiques, l'analphabétisme et la consommation de drogues à grande échelle font que la *PNA* inspire crainte et méfiance à la population.²⁶

Outre le ralentissement du retrait des forces de sécurité internationales, le recours accru à des forces de sécurité irrégulières de la part du gouvernement afghan, en particulier au Nord du pays, montre que les forces de sécurité afghanes ne sont pas en mesure de s'affirmer seules contre les groupements antigouvernementaux. La mobilisation de la Police Locale Afghane (PLA) a été saluée, en particulier dans les communes où la PLA se compose de représentants de la population locale. Pourtant, celle-ci se rend coupable de nombreuses violations des droits de l'homme allant jusqu'à des exécutions extrajudiciaires. D'après l'*UNAMA*, le nombre des violations des droits de l'homme aurait pratiquement triplé en 2014. Quantité de membres de la PLA restent impunis, parce qu'ils ont des relations avec des potentats régionaux ou nationaux. Il est également inquiétant de constater que la PLA recrute beaucoup de membres des milices irrégulières. On craint que des groupements entiers ne puissent être « légalisés » de la sorte. D'après l'*UNAMA*, le gouvernement afghan n'a pas la volonté ou la capacité de contrôler les activités des forces de sécurité irrégulières qu'il a engagées. Cette situation contribue à perpétuer l'insécurité ; elle sape la protection de la population civile et affaiblit l'État de droit.²⁷

²³ CRS, Post-Taliban Governance, le 17 août 2015, p. 27, 30; NZZ, Die Taliban sind nicht das eigentliche Problem, le 27 juin 2015; Afghanistan Analysts Network (AAN), ANSF Wrong-Footed: The Taliban offensive in Kunduz, le 3 mai 2015: www.afghanistan-analysts.org/ansf-wrong-footed-the-taliban-offensive-in-kunduz/. du gouvernement allemand Rapport d'avancement sur l'Afghanistan 2014, p. 19.

²⁴ Rapport d'avancement du gouvernement allemand sur l'Afghanistan 2014, p. 18-19.

²⁵ UNAMA, Annual Report 2014, février 2015, p. 7, 35, 78, 83s; UNAMA, Mid year report 2015, août 2015, p. 3s, 9, 31s, 68; EASO, Country of Origin Information Report, janvier 2015, p. 19.

²⁶ CRS, Post-Taliban Governance, le 17 août 2015, p. 30, 32-34; Telepolis, l'effectif des forces de combat afghanes diminue, le 6 mars 2015; NZZ, Die Taliban sind nicht das eigentliche Problem, le 27 juin 2015.

²⁷ UNAMA, Annual Report 2014, février 2015, p. 7, 35, 78-84; UNAMA, Mid year report 2015, août 2015, p. 3s, 9, 31s, 68, 70-77; Human Rights Watch: World Report 2015 – Afghanistan, le 29 janvier 2015: www.ecoi.net/local_link/295446/416494_en.html; US Department of State (USDOS), Country Report on Human Rights Practices 2014: Afghanistan, le 25 juin 2015, p. 5: www.state.gov/documents/organization/236844.pdf; EASO, Country of Origin Information Report, janvier 2015, p. 19.

Talibans. Les Talibans constituent toujours l'essentiel des groupements antigouvernementaux. Sur le plan militaire, ils ont réussi à renforcer leur position en 2014. Au printemps 2015, ils ont à nouveau intensifié sensiblement leur activité de combat qu'ils avaient à peine réduite au cours de l'hiver. En peu de temps, ils ont réussi à prendre le contrôle de vastes régions.²⁸ Le 22 avril 2015, les Talibans ont annoncé le lancement de leur offensive de printemps « Azm » et déclaré viser à nouveau principalement les forces de sécurité internationales et afghanes, ainsi que les représentants du gouvernement. Le fait que leur offensive de printemps visait pour la première fois la partie Nord du pays, considérée comme relativement sûre, indique une volonté de prouver leur force de frappe et d'étendre leur zone d'influence.²⁹ Les offensives menées dans la province de Kunduz ont entraîné de violents combats avec les forces de sécurité afghanes et les milices irrégulières. Les Talibans ont avancé vers les assez grands centres urbains, par exemple les centres de district et la ville de Kunduz.³⁰ Mais c'est toujours au Sud, au Sud-est et à l'Est que leur influence est la plus forte. Les Talibans étendent leur suprématie en particulier dans la province de Helmand. Mais ils ne contrôlent totalement qu'un nombre limité de districts. Dans de vastes régions qui vont de Hérat au Sud à Farah à l'Est, en passant par les provinces de Ghor, Nord-Helmand, Uruzgan, Nord-Kandahar jusque dans la moitié ouest de Zabol et Ghazni Sud, leur contrôle s'exerce à des degrés divers et variables.³¹

Leur mouvement est toujours profondément divisé. L'apparition en 2015 de nouveaux groupements antigouvernementaux les met en outre sous pression. Les Talibans semblent craindre en particulier la concurrence potentielle de la milice terroriste État Islamique (EI) et se sentir menacés dans leur revendication de dominance. Leurs éléments les plus radicaux en particulier se distanceraient davantage du mouvement pour se rallier à l'EI. Le 16 juin 2015, la direction des Talibans a ouvertement invité l'EI à stopper le cours de son expansion en Afghanistan.³² On a appris en juillet 2015 que le mollah Omar, chef des Talibans, était mort déjà en avril 2013. Cette nouvelle tombait extrêmement mal pour la direction des Talibans. Le mollah Akhtar Mansur, ancien bras droit d'Omar, a été désigné en urgence comme succes-

²⁸ CRS, Post-Taliban Governance, le 17 août 2015, p. 27s; NZZ, Afghanistan vor heissem Sommer, le 24 mars 2015; NZZ, Das Gespenst der schwarzen Flagge, le 21 avril 2015; NZZ, Todesnachricht zu einem heiklen Zeitpunkt, le 29 juillet 2015; AAN, ANSF Wrong-Footed, le 3 mai 2015, p. 7.

²⁹ Die Welt, Taliban rufen landesweite Frühjahrsoffensive aus, le 22 avril 2015: www.welt.de/politik/ausland/article139904906/Taliban-rufen-landesweite-Fruhjahrsoffensive-aus.html; NZZ, Taliban zeigen ihre Schlagkraft, le 15 avril 2015: www.nzz.ch/international/asien-und-pazifik/taliban-sehr-professionell-1.18523102.

³⁰ UNAMA, Mid year report 2015, août 2015, p. 11, 30. À propos des offensives des Talibans au Nord, voir: AAN, ANSF Wrong-Footed, le 3 mai 2015; Afghanistan Analysts Network (AAN), The 2015 Insurgency in the North: Case studies from Kunduz and Sar-e Pul provinces, le 4 juin 2015: www.afghanistan-analysts.org/the-2015-insurgency-in-the-north-case-studies-from-kunduz-and-sar-e-pul-provinces/; NZZ, Das Gespenst der schwarzen Flagge, le 21 avril 2015. Les Talibans ont également mené de violents combats dans les provinces de Farah et Kunar et intensifié leurs attaques et assassinats ciblés à Kaboul, Kandahar, Nangarhar, Paktia, Laghman et Uruzgan.

³¹ CRS, Post-Taliban Governance, le 17 août 2015, p. 27; EASO, Country of Origin Information Report, janvier 2015, p. 21; n-tv, les Talibans avancent toujours plus loin, le 9 septembre 2015. Dans la province de Helmand, les Talibans tentent de prendre le contrôle d'un assez vaste territoire homogène.

³² CRS, Post-Taliban Governance, le 17 avril 2015, p. 19; Spiegel online, Taliban fürchten IS-Ableger in Afghanistan, le 18 juin 2015: www.spiegel.de/politik/ausland/islamischer-staat-usa-und-taliban-fuerchten-ableger-in-afghanistan-a-1039398.html; FAZ, Krieg unter Brüdern, le 18 juin 2015: www.faz.net/aktuell/politik/ausland/nahe-osten/afghanistan-taliban-warnen-den-islamischen-staat-13652707.html; FAZ, IS-Kampfbrigaden: Die Angst der Afghanen vor dem unbekanntem Feind, le 19 avril 2015: www.faz.net/aktuell/politik/ausland/asien/afghanistan-furcht-vor-angriffen-des-islamischen-staates-13547234.html.

seur du mollah Omar.³³ Dès le 1^{er} août 2015, le mollah Mansur s'est prononcé au nom du mouvement contre les négociations de paix et pour la poursuite de la lutte armée. La série d'attaques violentes commises immédiatement après le changement de dirigeant doit être considérée comme une tentative du nouveau chef des Talibans de gagner le respect de la base et d'assurer la cohésion d'un mouvement hétérogène et divisé.³⁴

État Islamique : plusieurs groupements qui se réclament de l'EI ont revendiqué durant le premier semestre 2015 la responsabilité des attentats commis en Afghanistan. Durant cette période, l'*UNAMA* a documenté dix incidents de ce genre. L'EI, appelé *Daesh* en Afghanistan, aurait recruté des membres dans la province de Logar et surtout dans les provinces de Nangarhar et Helmand. Il s'agirait principalement d'anciens Talibans, de membres d'autres groupements islamistes et de combattants étrangers. L'armée américaine a pour sa part confirmé que l'EI redouble d'efforts pour recruter des gens en Afghanistan et part du principe qu'il étendra sa présence. Selon des experts, l'EI ne dispose que de faibles structures en Afghanistan et n'a pas (encore) conclu d'alliances. Dans plusieurs provinces, on a signalé en juin 2015 des affrontements entre les membres de l'EI et les Talibans. La présence de l'EI va déstabiliser encore davantage le pays et pourrait accélérer la fragmentation du mouvement des Talibans.³⁵

Al-Qaïda. Le mouvement Al-Qaïda compte toujours 100 à 500 combattants en Afghanistan.³⁶ Selon des articles de presse, Faruq al-Qahtani al Qatari, une figure clé d'Al-Qaïda, entraînerait une nouvelle génération de membres d'Al-Qaïda en Afghanistan.³⁷

Milices et seigneurs de la guerre locaux. Les milices et seigneurs de la guerre locaux qui se battent pour le pouvoir et la défense de leurs intérêts personnels continuent à propager la violence. Il est inquiétant de constater que le gouvernement afghan combat les offensives menées par les groupements antigouvernementaux, en particulier au Nord et au Nord-est du pays (Kunduz, Baghlan et Faryab), en faisant appel à des milices irrégulières. Les forces de sécurité irrégulières profitent du

³³ NZZ, Todesnachricht zu einem heiklen Zeitpunkt, le 29 juillet 2015. Le mollah Mansur appartenait jusque-là au camp modéré des Talibans. Son élection passe pour controversée. En particulier sa proximité avec le Pakistan et sa position favorable aux pourparlers de paix pourraient constituer une épine dans le pied pour les franges plus radicales du mouvement. Zeit online, Neuer Taliban-Chef kündigt Fortsetzung des Dschihad an, le 1er août 2015: www.zeit.de/politik/ausland/2015-08/afghanistan-taliban-mansur-botschaft-dschihad; Der Standard, Mullah Omars Familie verweigert neuem Taliban-Chef Gefolgschaft, le 3 août 2015: <http://derstandard.at/2000020181153/Mullah-Omars-Familie-verweigert-neuem-Taliban-Chef-Gefolgschaft>.

³⁴ CSS, Zurück zum Abgrund, septembre 2015; NZZ, Neuer Talibanführer will weiterkämpfen, le 2 août 2015: www.nzz.ch/international/asien-und-pazifik/neuer-talibanfuehrer-will-weiterkaempfen-1.18589255; Neue Luzerner Zeitung, Anschläge erschüttern Kabul, le 10 août 2015, p. 7; Focus online, Nach schwerer Anschlagsserie greifen Taliban in Kundus an, le 9 août 2015.

³⁵ UNAMA, Mid year report 2015, août 2015, p. 67; CSS, Zurück zum Abgrund, septembre 2015, p. 3s; CRS, Post-Taliban Governance, le 17 août 2015, Summary, p. 19; Spiegel online, Taliban fürchten IS-Ableger in Afghanistan, le 18 juin 2015; FAZ, Krieg unter Brüdern, le 18 juin 2015; FAZ, «Islamischer Staat» bedroht die Taliban, le 5 juin 2015. D'après le *New York Times*, des membres de l'EI doivent avoir pris la relève des Talibans au printemps 2015 dans quelques régions des alentours de Jalalabad (par ex. la capitale Nangarhar) en tant que force dirigeante. Dans la province de Nangarhar, ils auraient pris le contrôle d'au moins six districts qui étaient jusqu'à présent dominés par les Talibans.

³⁶ EASO, Country of Origin Information Report, janvier 2015, p. 22.

³⁷ CRS, Post-Taliban Governance, le 17 août 2015, p. 17s; NZZ, USA melden Tötung eines Al-Kaida-Kommandeurs, le 24 juillet 2015: www.nzz.ch/international/usa-melden-toetung-eines-al-kaida-kommandeurs-in-afghanistan-1.18585282.

faible contrôle gouvernemental pour se disputer l'influence et le contrôle de certaines régions. Dans le district de Khanabad (Kunduz), les groupements armés pro-gouvernementaux des ANSF étaient en nette infériorité numérique.³⁸

Sécurité et trafic de drogues. L'Afghanistan fournit toujours près de 85 % de la production mondiale d'opium. D'après l'*UN Office on Drugs and Crime*, la culture de drogues a de nouveau augmenté en Afghanistan en 2014 par rapport à l'année précédente pour atteindre un nouveau record depuis qu'il y a des estimations à ce sujet. Pour la troisième année consécutive, le prix de l'opium a baissé en 2014, mais il reste néanmoins élevé. La lutte contre la drogue menée par le gouvernement a reculé de 63 %. D'un côté, le gouvernement afghan n'a pas la volonté politique d'agir dans ce domaine, de l'autre, ce combat est rendu plus difficile par l'insécurité qui règne dans les régions où l'on cultive la drogue. Le nombre de provinces sans drogue est resté identique. Par ailleurs, l'Afghanistan figure entre-temps parmi les plus grands producteurs de résine de cannabis. Les régions où l'on cultive de la drogue passent pour les moins sûres du pays : les organisations onusiennes et les ONG n'y ont guère accès.³⁹

L'Est et le Sud. D'après le rapport d'avancement de la deutschen Bundesregierung, les conditions de sécurité passaient fin novembre 2014 pour « en majeure partie incontrôlables » à l'Est et au Sud du pays, en particulier dans les régions pachounes, et même pour « incontrôlables » dans quelques districts.⁴⁰ En particulier la région voisine du Pakistan est considérée comme extrêmement dangereuse. Les opérations militaires qui y sont souvent menées font de nombreuses victimes parmi la population civile. Le *Hezb-e Islami*, le *Lashkar-e Islam*, le *Tehrik-e Taliban Pakistan* et le *Lashkar-e Taiba*, *Al-Qaïda* et l'*IMU* seraient actifs dans les provinces de Nangarhar, Kunar et Nuristan, à côté des Talibans. Le réseau Haqqani dispose aussi d'un soutien considérable au Sud-est du pays. Des membres de l'EI seraient en outre actifs dans la province de Ghazni.⁴¹ 67 % du pavot était cultivé au Sud du pays. Le taux de criminalité est élevé et c'est le Sud qui a déploré le plus grand nombre de victimes civiles aussi bien en 2014 que durant le premier semestre 2015.⁴²

Nord. Dès 2014, les groupements antigouvernementaux, en particulier les Talibans, ont pu étendre leur capacité d'action et de mouvement dans leurs zones réservoir traditionnelles au Nord. Certains territoires passent tour à tour sous le contrôle des groupements antigouvernementaux et des forces de sécurité afghanes, ce qui a abouti dès la fin 2014 à des conditions de sécurité « en majeure partie incontrô-

³⁸ UNAMA, Annual Report 2014, février 2015, p. 84-86; CRS, Post-Taliban Governance, le 17 août 2015, p. 35. Il y a déjà eu des affrontements armés avec les ANSF.

³⁹ UN Office on Drugs and Crime (UNODC), World Drug Report 2015, juin 2015, p. xiii, 41-42, 57, 61, 94-95, 100: www.unodc.org/documents/wdr2015/World_Drug_Report_2015.pdf; UN Office on Drugs and Crime (UNODC), Afghanistan – Opium Survey 2014, novembre 2014, p. 6, 12, 13, 19, 25, 43: www.unodc.org/documents/crop-monitoring/Afghanistan/Afghan-opium-survey-2014.pdf; Rapport d'avancement du gouvernement allemand sur l'Afghanistan 2014, p. 13. Balkh a récupéré son statut de province sans drogue, mais Sari-Pul l'a perdu. La consommation de drogues continue à augmenter au sein de la population afghane.

⁴⁰ Rapport d'avancement du gouvernement allemand sur l'Afghanistan 2014, p. 20. Dans la province de Helmand, les Talibans tentent en 2015 de prendre le contrôle d'un assez vaste territoire homogène. n-tv, les Talibans avancent toujours plus loin, le 9 septembre 2015.

⁴¹ EASO, Country of Origin Information Report, janvier 2015, p. 34, 65-95, 96-108.

⁴² UNODC, Opium Survey 2014, novembre 2014, p. 20-21; UNAMA, Annual Report 2014, février 2015, p. 30, 45; UNAMA, Mid year report 2015, août 2015, p. 29.

lables ». ⁴³ De violents combats font rage à Kunduz depuis avril 2015 et de plus en plus d'indices donnent à penser que les Talibans gagent du terrain. D'un autre côté, des groupes locaux de civils se rassemblent en milices pour lutter contre la suprématie des Talibans. Le gouvernement afghan salue cette initiative qui, à long terme, pourrait pourtant entraîner un autre problème de sécurité. ⁴⁴ Dans la province de Jawzjan, les Talibans ont leurs propres tribunaux dans pratiquement tous les villages qu'ils contrôlent. Les conditions de sécurité se sont dramatiquement détériorées, même au Nord-est et dans la ville de Balkh qui passaient auparavant pour des endroits sûrs. Les groupements antigouvernementaux infiltrent massivement les forces de sécurité. Le réseau *Haqqani*, le *Hezb-e Islami*, *Al Qaida*, l'*IMU*, le Parti islamique du Turkestan et un nombre considérable de combattants étrangers, dont des membres de l'EI, sont actifs à côté des Talibans. Les groupements antigouvernementaux, les potentats locaux et les forces du crime organisé restent étroitement imbriqués. ⁴⁵

Ouest. À l'Ouest du pays, les conditions de sécurité se sont continuellement dégradées ces dernières années et la violence a fortement augmenté. En 2014, les groupements antigouvernementaux ont multiplié les exécutions ciblées. L'*UNAMA* a enregistré 86 cas et 128 morts (+78 %). La plupart des victimes font partie de l'ethnie hazara. Plus de 20 mouvements armés seraient actifs dans la province de Badghis. Dans la province de Ghor, il y aurait 182 groupements armés illégaux, à côté des Talibans qui ont gagné de l'influence et, dans la province de Farah, les opérations des Talibans toucheraient même la capitale. La culture de drogues a augmenté aussi à l'Ouest du pays où aucune mesure n'a été prise en 2014 pour lutter contre la drogue. ⁴⁶

Kaboul et le centre. En 2014 et en 2015, les Talibans ont démontré de façon spectaculaire leur capacité à mener des attaques complexes, même dans les zones les mieux sécurisées de la capitale. Les étrangères et les étrangers ont été davantage pris pour cible par les groupements antigouvernementaux. ⁴⁷ Au centre de

⁴³ Rapport d'avancement du gouvernement allemand sur l'Afghanistan 2014, p. 20; EASO, Country of Origin Information Report, janvier 2015, p. 34.

⁴⁴ Deutsche Welle, Kundus weiter unter Druck der Taliban, le 8 juin 2015; Die Welt, Taliban rufen landesweite Frühjahrsoffensive aus, le 22 avril 2015; Der Tagesspiegel, Ex-Bundeswehr-Standort Kundus droht an Taliban zu fallen, le 22 avril 2015: www.tagesspiegel.de/politik/afghanistan-ex-bundeswehr-standort-kundus-droht-an-taliban-zu-fallen/11671542.html; Der Tagesspiegel, Taliban rücken vor – aber die Regierung behauptet sich, le 26 avril 2015: www.tagesspiegel.de/politik/afghanistan-taliban-ruecken-vor-aber-die-regierung-behauptet-sich/11691518.html.

⁴⁵ EASO, Country of Origin Information Report, janvier 2015, p. 109-124, 125-144; Rapport d'avancement du gouvernement allemand sur l'Afghanistan 2014, p. 20; Deutsche Welle, Kundus weiter unter Druck der Taliban, le 8 juin 2015; UNODC, Opium Survey 2014, novembre 2014, p. 1.

⁴⁶ EASO, Country of Origin Information Report, janvier 2015, p. 34, 145-158; UNAMA, Annual Report 2014, février 2015, p. 65-66; Die Welt, Elf afghanische Soldaten von Taliban-Kämpfern getötet, le 29 juin 2015: www.welt.de/newsticker/news2/article143225759/Elf-afghanische-Soldaten-von-Taliban-Kaempfern-getoetet.html; UNODC, Opium Survey 2014, novembre 2014, p. 22.

⁴⁷ EASO, Country of Origin Information Report, janvier 2015, p. 35-64. Par ex. L'attaque contre les collaborateurs du **parquet général** à Kaboul: Zeit online, Taliban greifen Polizisten und Mitarbeiter der Justiz an, le 4 mai 2015: www.zeit.de/politik/ausland/2015-05/afghanistan-taliban-anschlag-polizei. Anschlag auf das **Park Hotel**: Zeit online, Opferzahl bei Geiselnahme in Kabul steigt auf 14, le 14 mai 2015: www.zeit.de/politik/ausland/2015-05/kabul-afghanistan-anschlag-taliban-un. Attaque contre un véhicule de la **mission de police de l'UE** à proximité immédiate de l'aéroport de Kaboul et attentat contre le **Ministère de la Justice**: Spiegel online, Mindestens vier Tote bei Taliban-Anschlag in Kabul, le 19 mai 2015: www.spiegel.de/politik/ausland/afghanistan-mehrere-tote-bei-taliban-anschlag-in-kabul-a-1034535.html. Attentat contre une autre **auberge** de Kaboul: Spiegel online, Taliban greifen Gästehaus für Ausländer an, le 27 mai 2015: www.spiegel.de/politik/ausland/afghanistan-taliban-greifen-gaestehaus-an-und-werden-getoetet-a

l'Afghanistan, les incidents touchant à la sécurité ont augmenté, même dans les provinces qui passaient jusqu'à présent pour relativement stables. Plusieurs autres groupements antigouvernementaux sont actifs à côté des Talibans, notamment le réseau *Haqqani*, le *Hezb-e Islami*, des membres de l'*IMU*, ainsi que des combattants étrangers. L'influence des groupements antigouvernementaux augmente déjà en dehors de la capitale. La criminalité est constamment en hausse. Sans compter que les rivalités entre tribus, les seigneurs de la guerre, ainsi que la culture et le trafic de drogue, ont un impact négatif sur les conditions de sécurité dans la région.⁴⁸

Puissances régionales. Les États voisins de l'Afghanistan tentent toujours de gagner de l'influence en Afghanistan, afin de se positionner stratégiquement et d'assurer un accès aux matières premières. Il y a aussi des intérêts par rapport au trafic d'armes et d'opium. Le Pakistan joue toujours un rôle prépondérant par rapport aux conditions de sécurité en Afghanistan. Les réfugiés dont disposent des groupements antigouvernementaux afghans comme les Talibans ou le réseau *Haqqani* dans ce pays sapent les efforts visant à stabiliser l'Afghanistan.⁴⁹

Perspective. Le retrait des troupes internationales a amené toutes les parties du conflit à tenter de se repositionner. De ce fait, les rapports de force changent tout le temps et la violence augmente. Des experts partent du principe que le danger que les groupements antigouvernementaux représentent pour la stabilité de l'Afghanistan va encore s'accroître jusqu'en 2018 et que les forces de sécurité internationales stationnées en Afghanistan en 2016 seront plus importantes que prévu.⁵⁰

4 Constitution et système judiciaire

Le système judiciaire afghan est toujours sous-financé. Les tribunaux n'opèrent pas dans toutes les provinces, leurs capacités sont insuffisantes et leur personnel n'est pas au bénéfice d'une formation adéquate. La Cour suprême se compose principalement de savants religieux qui n'ont qu'une connaissance très limitée de la jurisprudence civile. Beaucoup de juges appliquent un mélange de lois codifiées, de Shari'a, ainsi que de traditions et usages locaux. Entre-temps, il y a néanmoins de plus en plus de juges titulaires d'un diplôme universitaire en jurisprudence civile. L'accès aux textes de loi s'est également amélioré. La corruption et les menaces émanant de fonctionnaires, de chefs de tribu, de proches des accusés ou de membres de groupements antigouvernementaux empêchent toutefois une jurisprudence indépendante. Les autorités judiciaires ne réussissent toujours pas à garantir

1035702.html. Attaque d'un convoi de **troupes de l'OTAN** et attentat contre le **NDS**, le service secret afghan: Spiegel online, Selbstmordattentat auf Nato-Konvoi, le 7 juillet 2015:

www.spiegel.de/politik/ausland/afghanistan-selbstmordattentat-in-kabul-a-1042463.html; Zeit online, Taliban verüben Attentat auf **Parlament** in Kabul, le 22 juin 2015:

www.zeit.de/politik/ausland/2015-06/afghanistan-kabul-taliban-angriff-parlament.

⁴⁸ EASO, Country of Origin Information Report, janvier 2015, p. 334, 35-64.

⁴⁹ NZZ, Die Taliban sind nicht das eigentliche Problem, le 27 juin 2015. La Chine s'intéresse en premier lieu à obtenir un accès aux ressources minières et à minimiser la menace que représentent les militants islamistes. Un rôle central est également attribué aux États du Golfe dans le cadre de la stabilisation de l'Afghanistan. L'Iran a resserré sa coopération avec l'Afghanistan pour lutter contre la milice terroriste EI. Par ailleurs, les Talibans auraient ouvert un bureau en Iran. FAZ, IS-Kampfbrigaden: Die Angst der Afghanen vor dem unbekanntem Feind, le 19 avril 2015; CRS, Post-Taliban Governance, le 17 août 2015, p. 40f, 42-52.

⁵⁰ CRS, Post-Taliban Governance, le 17 août 2015, p. 26, 28; NZZ, Afghanistan vor heissem Sommer, le 24 mars 2015; Der Tagesspiegel, Taliban rücken vor, le 26 avril 2015.

des procès loyaux et transparents dans un délai acceptable. En particulier dans les régions rurales où vit 75 % de la population, le système judiciaire afghan n'est que faiblement représenté, de sorte que près de 80 % des affaires sont toujours réglées par des mécanismes traditionnels de résolution des litiges qui ne garantissent pas l'État de droit et bafouent les droits fondamentaux de légitime défense. D'après l'*UNAMA*, le mauvais accès aux institutions judiciaires étatiques au niveau des districts, ainsi que leur réputation de corruption et d'inefficacité, a entraîné une multiplication des structures judiciaires parallèles.⁵¹

D'après l'*US Department of State*, les arrestations arbitraires sont toujours répandues en Afghanistan, de même que les peines d'emprisonnement et les détentions préventives démesurément longues. De nombreuses personnes sont arrêtées sans être informées des droits fondamentaux de la procédure. La détention en isolement, l'accès rapide à un avocat ou aux proches, ainsi que l'équité des procès continuent à poser problème.⁵²

L'*UNAMA* étudie systématiquement le traitement des détenus afghans depuis 2010. Ses résultats ont fait l'objet de deux rapports publiés en 2011 et 2013. Celui de février 2015 relève suffisamment d'indices crédibles et circonstanciés dénotant que 35 % des détenus interviewés, et parmi eux des enfants, ont subi des tortures ou des mauvais traitements dans des institutions des services secrets afghans (*NDS*), de la *PNA*, de l'*ANA* ou de la *PLA*.⁵³ Ces organes recourent toujours à la torture en premier lieu pour extorquer des aveux, principal fondement du système judiciaire afghan. L'*UNAMA* a en outre obtenu des indices de l'existence de prisons illégales tenues par les *NDS* et la *PNA*.⁵⁴ Avec la mise en œuvre du décret présidentiel 129, le gouvernement afghan a certes accompli un pas significatif vers l'abolition de la torture, mais l'*UNAMA* a néanmoins constaté que les auteurs d'actes de torture et

⁵¹ USDOS, Human Rights Practices 2014, le 25 juin 2015, p. 13-16, 44-45; EASO, Country of Origin Information Report, janvier 2015, p. 24s; Freedom House, Freedom in the World 2015, le 28 janvier 2015; UNAMA, Annual Report 2014, février 2015, p. 61-64. Des systèmes informels mettent en outre l'accent sur la réconciliation au sein de la communauté plutôt que sur la protection de chaque individu.

⁵² USDOS, Human Rights Practices 2014, le 25 juin 2015, p. 1, 9-11; Amnesty International, Amnesty Report 2015, le 25 février 2015; EASO, Country of Origin Information Report, janvier 2015, p. 25.

⁵³ UNAMA, Update on the Treatment of Conflict-Related Detainees in Afghan Custody: Accountability and Implementation of Presidential Decree 129, février 2015, p. 15-20: www.ohchr.org/Documents/Countries/AF/UNAMA_OHCHR_Detention_Report_Feb2015.pdf. Le rapport couvre la période d'observation allant du 1er février 2013 au 31 décembre 2014. L'*UNAMA* a enregistré 16 méthodes de torture, dont des coups, des électrochocs, la menace de violence sexuelle ou le placement en positions de stress. USDOS, Human Rights Practices 2014, le 25 juin 2015, p. 4-5.

⁵⁴ UNAMA, Update on the Treatment, février 2015. Il y a des indices de recours systématique ou régulier à la torture dans les institutions des *NDS* des provinces de **Farah** (prison de province et de district), **Kaboul** (Département 124, 40 et prison de province), **Kandahar** (prison de province de Kandahar ville et prison de district) et **Takhar**, ainsi que des indices crédibles de tortures commises par les *NDS* dans 19 autres provinces: p. 20-22, 42-52. Près de la moitié des cas imputés à des membres de la *PNA (ANBP)* se sont produits dans les provinces de **Kandahar** (Hawzas, prisons de district), **Baghlan et Herat**. Des actes de torture ont également été enregistrés dans 18 autres provinces. Vingt-six personnes arrêtées par la *PNA* seraient de surcroît portées disparues dans la province de **Kandahar** où il y a des indices d'exécutions sommaires: p. 22-23, 53-63; USDOS, Human Rights Practices 2014, le 25 juin 2015, p. 4. Pour la *PLA*, il existe des indices dans les provinces de **Baghlan, Daykundi, Kunduz et Paktika**. L'*UNAMA* a documenté quatre exécutions sommaires commises par des membres de la *PLA* dans les provinces de Farah et Herat; elle dispose d'informations crédibles attestant de deux autres exécutions sommaires dans le district d'Arghandab, province de Kandahar: p. 23, 64-66. Plus de la moitié des tortures commises par des membres de l'*ANA* ont eu lieu en dehors de la province de Kaboul: p. 23, 67. Il y a en outre des indices de torture de détenus remis aux *NDS*, à la *PNA* ou à l'*ANA* par les forces de combat internationales ou lors d'opérations communes: p. 24-25, 68-73.

mauvais traitements ne sont pas amenés à rendre des comptes, ni poursuivis efficacement en justice. Selon elle, la mission « Soutien résolu » ne dispose pas d'un programme spécifique de surveillance des prisons, car l'Accord sur le statut des forces (SOFA) interdit aux forces de combat étrangères d'inspecter des prisons afghanes.⁵⁵

Coresponsabilité familiale. Les autorités ont, dans quelques cas, emprisonné les enfants et les femmes de personnes soupçonnées d'un crime.⁵⁶

Justice des Talibans. D'après l'*UNAMA*, les groupements antigouvernementaux sont de plus en plus en mesure de tenir un système judiciaire parallèle pratiquement dans tout le pays, mais en particulier dans les régions sous leur contrôle et dans celles où le système judiciaire étatique n'est que peu, voire pas du tout présent. Leur jurisprudence repose sur une interprétation extrêmement stricte de la Shari'a et les peines qu'ils infligent englobent même des exécutions, des mutilations et des flagellations. Pourtant, la population rurale en particulier s'adresse de plus en plus à la justice des Talibans qui passe pour nettement plus efficace et moins corrompue que la justice d'État.⁵⁷

Peine de mort. Malgré de sérieuses réserves touchant la loyauté des procès, la peine de mort a encore cours en Afghanistan. La première exécution sous le nouveau président a eu lieu en février 2015. Entre-temps, le président Ashraf Ghani a ordonné la révision des près de 400 condamnations à mort pas encore exécutées.⁵⁸

Conditions de détention. Les conditions de détention sont toujours en-deçà des normes internationales. D'après l'*US Department of State*, elles constituent parfois une menace pour la vie des détenus. Comme les prisons sont bondées, il est souvent impossible de séparer les prisonniers déjà condamnés et ceux placés en détention préventive. Les installations sanitaires, la nourriture et l'eau potable ne suffisent pas. Aussi bien l'*UNAMA* que l'organisation afghane de défense des droits de l'homme (*AIHRC*) s'est vu refuser à plusieurs reprises l'accès aux prisons des services secrets afghans (*NDS*) ou a du moins dû reporter les visites. Selon certains rapports, il semble que des proches des *ANSF* tiendraient des prisons privées où ils recourraient à la torture et aux mauvais traitements.⁵⁹

⁵⁵ UNAMA, Update on the Treatment, février 2015, p. 19-20, 25, 74-109.

⁵⁶ USDOS, Human Rights Practices 2014, le 25 juin 2015, p. 12, 16, 42.

⁵⁷ EASO, Country of Origin Information Report, janvier 2015, p. 24; USDOS, Human Rights Practices 2014, le 25 juin 2015, p. 3-4, 15, 43; UNAMA, Annual Report 2014, février 2015, p. 9, 56, 60s, 63s; UNAMA, Mid year report 2015, août 2015, p. 58-63. Des châtiments parallèles ont été infligés dans toutes les régions du pays à l'exception des hauts plateaux centraux. L'*UNAMA* a documenté en 2014 49 cas où des groupements antigouvernementaux, dont les Talibans, ont puni des civils sur la base de la Shari'a. Elle considère une partie de ces châtiments comme de graves crimes contre les droits humains, voire comme des crimes de guerre. Douze décapitations sur les 17 recensées en 2014 tombent dans cette catégorie. Dans neuf cas, la responsabilité est attribuée aux Talibans. En 2015, l'*UNAMA* a documenté 19 cas dans lesquels des groupements antigouvernementaux, dont les Talibans, ont puni des civils en vertu de la Shari'a (29 exécutions).

⁵⁸ Amnesty International, Amnesty Report 2015, le 25 février 2015; ORF news, Mafia-Boss in Afghanistan hingerichtet, le 28 février 2015: <http://orf.at/stories/2267093/>. Six hommes condamnés à mort pour des délits sexuels/viol collectif ont été pendus le 8 octobre 2014. La condamnation à mort avait encore été signée par le Président Karzai. USDOS, Human Rights Practices 2014, le 25 juin 2015, p. 14; NZZ, Umstrittene Todesstrafe in Afghanistan, le 8 octobre 2014: www.nzz.ch/international/umstrittene-todesstrafen-in-afghanistan-1.18399777.

⁵⁹ USDOS, Human Rights Practices 2014, le 25 juin 2015, p. 1, 6-9, 11; Freedom House, Freedom in the World 2015, le 28 janvier 2015. D'après *Human Rights Watch*, la police dispose d'au moins quatre prisons secrètes dans la province de Kandahar. Human Rights Watch, World Report 2015, le

Bagram. L'établissement pénitentiaire de Bagram a été définitivement fermé le 11 décembre 2014. Comme la prison ne faisait pas partie du système judiciaire légal, elle a d'emblée été sujette aux abus et erreurs judiciaires.⁶⁰ Selon *Amnesty International*, au moins 50 détenus qui ne jouissaient pas de la citoyenneté afghane croussaient encore fin 2014 au centre de détention de Parwan à Bagram.⁶¹

5 Droits de l'homme : profils de risque

D'après le Ministère danois des affaires étrangères, les autorités afghanes sont toujours incapables de garantir une protection contre la violence.⁶² Le principe de l'État de droit est largement bafoué et ceux qui devraient normalement protéger la population contre les agressions bénéficient d'une impunité officielle. Le gouvernement afghan manque de cohérence et d'efficacité dans la poursuite des crimes contre les droits de l'homme commis par des fonctionnaires.⁶³

Les groupes suivants figurent encore en 2015 au nombre des personnes particulièrement menacées par les acteurs étatiques, non étatiques et internationaux :

Les femmes. Profondément enracinées dans la société afghane, la violence et la discrimination vis-à-vis des femmes et des filles sont encore favorisées par les normes sociales prédominantes, l'absence d'État de droit et la corruption à large échelle. Les femmes se voient confrontées à des défis dans l'exercice de leurs droits économiques, sociaux, politiques et culturels. Elles sont en outre particulièrement touchées par la pauvreté, l'analphabétisme et la mauvaise qualité des soins de santé. On note une nouvelle augmentation des pratiques traditionnelles telles que les mariages forcés et les mariages d'enfants, les « meurtres pour l'honneur » et l'échange de femmes pour régler des litiges. La plupart des femmes ne cherchent pas d'aide par crainte des représailles.⁶⁴ D'après l'*UNAMA*, celles dont le mari est mort ou blessé en subissent durablement les conséquences sur le plan économique et social et sont spécialement exposées à la violence et aux abus. Les veuves sont souvent chassées de la famille, exclues de la société ou remariées de force. Les femmes qui ne correspondent pas à l'image véhiculée par la société conservatrice et celles qui exercent une fonction publique (les avocates, les politiciennes, les collaboratrices des ONG, les policières) sont menacées, intimidées ou assassinées. Les

29 janvier 2015. De même, le chef de la police de la province de Kandahar est accusé de tenir une prison « secrète ».

⁶⁰ Clark, Kate, *Detentions in Afghanistan – Bagram, Transfer and Torture (Thematic Dossier VII)*, le 20 décembre 2014: www.afghanistan-analysts.org/publication/aan-thematic-dossier/thematic-dossier-vii-detentions-in-afghanistan-bagram-transfer-and-torture/.

⁶¹ Amnesty International, *Amnesty Report 2015*, le 25 février 2015.

⁶² EASO, *Country of Origin Information Report*, janvier 2015, p. 25.

⁶³ USDOS, *Human Rights Practices 2014*, le 25 juin 2015, p. 1s, 10; Human Rights Watch, *World Report 2015*, le 29 janvier 2015; Freedom House, *Freedom in the World 2015*, le 28 janvier 2015. Les abus commis par la police, l'armée, les milices locales et le service de renseignement restent généralement impunis. Ils englobent des arrestations et incarcérations arbitraires, la torture, le chantage et des exécutions sommaires.

⁶⁴ USDOS, *Human Rights Practices 2014*, le 25 juin 2015, p. 10, 37-40, 44s; CRS, *Post-Taliban Governance*, le 17 août 2015, p. 14-16; Deutsche Welle, *Kaum Recht und Gerechtigkeit für Afghanistans Frauen*, le 20 avril 2015: <https://amepres.wordpress.com/2015/04/21/kaum-recht-und-gerechtigkeit-fur-afghanistans-frauen/>.

policières se voient confrontées au harcèlement sexuel à large échelle, aux abus et aux viols. La violence sexuelle contre les femmes est à nouveau en hausse.⁶⁵

Le gouvernement afghan n'a toujours pas la volonté d'implanter la loi sur l'élimination de la violence contre les femmes (*EVAW*). De par la faiblesse de ses institutions, il est incapable de prendre des mesures appropriées pour protéger les femmes. Le rapport présenté en mars 2014 indique les faiblesses du système judiciaire afghan. À peine 11,5 % des cas ont été poursuivis en justice. La plupart sont réglés par des mécanismes informels de résolution des litiges comme l'arbitrage par les aînés du village ou les shuras. Il est très fréquent que des femmes soient discriminées par des policiers, des procureurs et des juges lors de litiges relevant du droit civil ou pénal. Les victimes d'abus ou de viol sont souvent accusées de rapports sexuels hors mariage («*Zina*») et condamnées.⁶⁶ On ne compte plus que 19 % de femmes parmi les employés de l'administration (24 % en 2004), alors que l'objectif visé dans le cadre de la Conférence de Tokyo 2012 était de 30 %. La proportion de femmes victimes des conflits violents a augmenté de 21 % en 2014 et à nouveau de 23 % durant le premier semestre 2015.⁶⁷

Les enfants. Le nombre d'enfants victimes d'abus a augmenté en 2014 dans l'ensemble du pays. Les enfants sont victimes de négligence, d'abus physiques et sexuels, de mariages précoces, de travail forcé, de détention et de recrutement.⁶⁸ Dans les orphelinats, ils n'ont pas toujours accès à l'eau, au chauffage, ni aux institutions pour l'éducation, la santé et les loisirs. Il y a des abus psychiques, physiques et sexuels. Les orphelins sont parfois aussi victimes de traite. L'organisation afghane de défense des droits humains *AIHRC* estime qu'en Afghanistan, environ

⁶⁵ UNAMA, Annual Report 2014, février 2015: p. 3, 15s; UNAMA, Mid year report 2015, août 2015, p. 18; USDOS, Human Rights Practices 2014, le 25 juin 2015, p. 38, 42-44; Rapport d'avancement du gouvernement allemand sur l'Afghanistan 2014, novembre 2014, p. 41.

⁶⁶ Human Rights Watch, World Report 2015, le 29 janvier 2015; Rapport d'avancement du gouvernement allemand sur l'Afghanistan 2014, novembre 2014, p. 16, 40s; USDOS, Human Rights Practices 2014, le 25 juin 2015, p. 9, 12, 37-42. Les membres des forces de sécurité qui devraient en réalité appliquer la loi commettent de nombreuses infractions dans le cadre de l'*EVAW*. Le 19 mars 2015, une meute d'hommes indignés a brutalement assassiné en pleine rue et au cœur de Kaboul une femme de 27 ans nommée Farkhunda, parce que le bruit courait qu'elle avait mis le feu à un coran. Or, il s'agissait d'une fausse rumeur. De nombreux membres de la *PNA* présents au moment des faits sont restés les bras croisés ou ont même pris part au meurtre. L'affaire a suscité des protestations et des manifestations de la part des femmes afghanes et un effroi mondial. L'assassinat de Farkhunda a brutalement mis en évidence l'intolérance et le mépris des droits des femmes. Spiegel online, Hunderte Männer lynchen Frau in Kabul, le 20 mars 2015: www.spiegel.de/panorama/justiz/afghanistan-maenner-lynchen-frau-in-kabul-a-1024562.html; FAZ, Lynch-Urteil in Afghanistan – Vier Todesstrafen und eine tote Heldin, le 6 mai 2015: www.faz.net/aktuell/politik/ausland/asien/afghanistan-4-todesstrafen-nach-lynchmord-an-farkhunda-13577848.html; NZZ, Lynchmord – zuschauen statt eingreifen, le 19 mai 2015: www.nzz.ch/international/nahe-osten-und-nordafrika/lynchmord--zuschauen-statt-eingreifen-1.18545302. Six semaines plus tard, quatre hommes ont été condamnés à mort après seulement quatre jours de négociations, huit accusés ont été condamnés à 16 ans de prison chacun et 18 autres ont été relâchés. Onze policiers ont été condamnés à une année d'emprisonnement pour avoir manqué à leur devoir. Le procès a été vivement critiqué par les organisations de défense des droits humains. Début juillet 2015, les quatre condamnations à mort ont été muées en peines d'emprisonnement: trois hommes doivent purger une peine de 20 ans de réclusion et le dernier une peine de dix ans. Des politiciennes et des politiciens, ainsi que des défenseuses et défenseurs des droits humains, ont critiqué le fait que le juge s'est incliné devant l'établissement conservateur et que la décision a été prise à huis clos. Spiegel online, Richter hebt Todesurteile gegen Lynchmörder auf, le 2 juillet 2015: www.spiegel.de/panorama/justiz/afghanistan-richter-hebt-todesurteile-gegen-lynchmoerder-auf-a-1041757.html.

⁶⁷ CRS, Post-Taliban Governance, le 17 août 2015, p. 14; UNAMA, Annual Report 2014, février 2015, p. 14; UNAMA, Mid year report 2015, août 2015, p. 5-6, 16-18, 28.

⁶⁸ USDOS, Human Rights Practices 2014, le 25 juin 2015, p. 1, 48s; Rapport d'avancement du gouvernement allemand sur l'Afghanistan 2014, novembre 2014, p. 16.

six millions d'enfants vivent à la rue et n'ont, dans le meilleur des cas, qu'un accès très limité aux prestations publiques. La pratique du « *bache bazi* » (des hommes puissants tiennent des garçons quasiment en esclavage) a augmenté depuis 2001. Le gouvernement n'entreprend pas grand-chose pour la réprimer et poursuivre les coupables. Des rapports indiquent en outre que les forces de sécurité ont impunément violé des enfants et abusé d'eux sexuellement. Les filles subissent généralement des abus de la part de membres du cercle familial. Dans les régions où on cultive de la drogue, elles risquent d'être mariées de force pour éponger les dettes de la famille auprès des trafiquants. On parle de « mariées de l'opium ». ⁶⁹

Des indices donnent à penser que les ANSF et des forces de sécurité irrégulières recrutent des mineurs et les utilisent en tant que soldats. Les Talibans et d'autres groupements antigouvernementaux enrôlent également des enfants qu'ils utilisent pour les attentats-suicides, pour poser des bombes, comme boucliers humains ou pour des travaux d'assistance. Les enfants victimes de crime sont souvent traités comme des coupables dans le système judiciaire afghan. ⁷⁰ La forte augmentation du nombre d'enfants blessés et tués sous les tirs croisés est également préoccupante. ⁷¹

Les collaborateurs d'organisations nationales et internationales. D'après l'UNAMA, les groupements antigouvernementaux ont notamment ciblé leurs attaques contre les collaborateurs d'ONG, les constructeurs de routes et les demi-neurs afghans aussi bien qu'étrangers en 2014 et en 2015. ⁷² Rien qu'entre janvier et août 2015, le bureau de sécurité des ONG en Afghanistan a enregistré 153 attentats contre des collaborateurs d'ONG. ⁷³ Le nombre d'étrangères et d'étrangers enlevés est à nouveau en hausse. ⁷⁴

Les employés des forces de sécurité étrangères. Les collaborateurs locaux des forces de sécurité étrangères, y compris les traducteurs et le personnel de surveillance, sont menacés et attaqués par les groupements antigouvernementaux. ⁷⁵

Les journalistes. D'après *Amnesty International*, le nombre de journalistes tués en 2014 a augmenté de 50 % par rapport à l'année précédente. Les journalistes sont de plus en plus nombreux à subir des menaces, des arrestations ou des tracasse-

⁶⁹ USDOS, Human Rights Practices 2014, le 25 juin 2015, p. 5, 48-50; UNAMA, Annual Report 2014, février 2015, p. 4, 17-18. Concernant le « *bache bazi* », voir: AIHRC, Causes and Consequences Of Bachbazi in Afghanistan, 1393: www.aihrc.org.af/home/press-release/3319.

⁷⁰ USDOS, Human Rights Practices 2014, le 25 juin 2015, p. 2, 12, 19, 48-49.

⁷¹ UNAMA, Annual Report 2014, février 2015, p. 4, 17-18. En 2014, le nombre d'enfants blessés et tués sous les tirs croisés des opérations de combat a augmenté de 40% par rapport à l'année précédente. En moyenne, les conflits armés et leurs conséquences ont coûté la vie ou causé des blessures à sept enfants par jour en Afghanistan. Le nombre de victimes a augmenté de 13% durant le premier semestre 2015. UNAMA, Mid year report 2015, août 2015, p. 5-6, 19-22, 28.

⁷² UNAMA, Annual Report 2014, février 2015, p. 70, UNAMA, Mid year report 2015, août 2015, p. 52, 61, 63; NZZ, Fünf Mitarbeitende von Save the Children tot aufgefunden, le 10 avril 2015: www.nzz.ch/newsticker/fuenf-mitarbeiter-von-save-the-children-tot-aufgefunden-1.18519820; WDR Radio, Entführtem Deutschen gelingt in Afghanistan die Flucht, le 29 mai 2015: www1.wdr.de/radio/nachrichten/wdr345/radiohomepage261802.html.

⁷³ Amnesty International, Amnesty Report 2015, le 25 février 2015.

⁷⁴ Focus online, Entführte Niederländerin in Afghanistan nach 81 Tagen wieder auf freiem Fuss, le 10 septembre 2015: www.focus.de/politik/ausland/sie-wurde-im-juni-verschleppt-entfuehrte-niederlaenderin-in-afghanistan-nach-81-tagen-wieder-auf-freiem-fuss_id_4939332.html.

⁷⁵ Tagesspiegel, Mehr Angriffe auf Bundeswehrlieferanten als bisher bekannt, le 17 mars 2015: www.tagesspiegel.de/politik/einsatz-in-afghanistan-mehr-angriffe-auf-bundeswehrlieferanten-als-bisher-bekannt/11512944.html.

ries. Ces actes sont notamment le fait de fonctionnaires, de membres des ANSF, de potentats locaux et de groupements armés antigouvernementaux. Sur le plan local, les journalistes sont été soumis à une pression encore plus forte, parce que de nombreux médias appartiennent aux potentats locaux. Même le Conseil des Oulémas exerçait une influence considérable sur les médias. Soixante-huit cas de violence ou d'attaques verbales contre des journalistes ont été enregistrés durant les six premiers mois de 2014. Plus de 60 % des attaques seraient le fait de fonctionnaires afghans. Les journalistes reprochent au gouvernement afghan de ne pas lancer de poursuites pénales contre les auteurs présumés de ces actes et de ne rien faire pour endiguer la violence dont ils font l'objet. L'autocensure est très répandue.⁷⁶

Les travailleurs de la santé. Les groupements antigouvernementaux s'en prennent toujours au personnel et aux institutions de santé. Durant le premier semestre 2015, 16 attentats ont été commis dans le cadre de la campagne de vaccination contre la polio. L'organisation *Médecins sans Frontières* a même fermé dans un premier temps son centre de traumatologie à Kunduz suite à l'attaque de ses collaborateurs par une unité spéciale de l'ANA au Nord du pays.⁷⁷

Les fonctionnaires. En 2014 et en 2015, les fonctionnaires ont aussi été pris pour cible par les groupements antigouvernementaux. En 2014 et en 2015, les Talibans ont spécialement visé le personnel et les institutions de justice : les attentats dirigés contre le personnel de justice ont augmenté de manière fulgurante en 2014/15.⁷⁸

Le corps enseignant, les élèves. Dans de vastes régions du pays, de violentes attaques visant des élèves ont rendu plus difficile l'accès à la formation, en particulier dans les régions contrôlées par les Talibans. Des groupements antigouvernementaux ont menacé, attaqué et enlevé des enseignants, des élèves, ainsi que des étudiantes et étudiants, et mis le feu à des écoles. Dans le cadre des combats à Kunduz, les ANSF ont occupé au moins quatre écoles à des fins militaires.⁷⁹

Le personnel de police et des forces de sécurité. Les attaques visant des membres des forces de sécurité se sont multipliées au printemps 2015. Dans au

⁷⁶ Amnesty International, Amnesty Report 2015, le 25 février 2015; Freedom House, Freedom in the World 2015, le 28 janvier 2015; USDOS, Human Rights Practices 2014, le 25 juin 2015, p. 1, 21-24; Human Rights Watch, World Report 2015, le 29 janvier 2015; CRS, Post-Taliban Governance, le 27 août 2015, p. 14. L'ouléma rassemble les 150 principaux religieux et représente un réseau de 3000 religieux dans l'ensemble du pays. Elle adopte des positions conservatrices et restrictives par rapport à la liberté d'expression et à la liberté de la presse.

⁷⁷ UNAMA, Annual Report 2014, février 2015, p. 43; UNAMA, Mid year report 2015, août 2015, p. 22-24; Freedom House, Freedom in the World 2015, le 28 janvier 2015.

⁷⁸ EASO, Country of Origin Information Report, janvier 2015, p. 24; USDOS, Human Rights Practices 2014, le 25 juin 2015, p. 14; UNAMA, Annual Report 2014, février 2015, p. 7, 43, 55, 57-58, 70; UNAMA, Mid year report 2015, août 2015, p. 52, 54-56, 63; Zeit online, Dutzende Verletzte bei Anschlag auf Regierungsgebäude in Afghanistan, le 25 mai 2015: www.zeit.de/news/2015-05/25/afghanistan-dutzende-verletzte-bei-anschlag-auf-regierungsgebäude-in-afghanistan-25104015; NZZ, Stellvertretenden Gouverneur von Kandahar erschossen, le 3 novembre 2014: www.nzz.ch/newsticker/stellvertretender-gouverneur-von-kandahar-erschossen-1.18417174. L'UNAMA a documenté en 2014 40 attentats complexes, meurtres ciblés, enlèvements ou attentats à la grenade commis par des groupements antigouvernementaux contre du personnel ou des institutions de justice. Durant la même année, les Talibans ont revendiqué l'assassinat de 11 avocats et de 13 membres du service de sécurité.

⁷⁹ UNAMA, Annual Report 2014, février 2015, p. 43, 55; UNAMA, Mid year report 2015, août 2015, p. 30. Deux des écoles ont été endommagées lors des combats et l'une d'elles est restée fermée assez longtemps.

moins un cas, un membre de la *PNA* a été enlevé par des groupements antigouvernementaux en dehors de ses heures de service et assassiné.⁸⁰

Les membres des minorités ethniques/ de la minorité chiite. Les discriminations à l'égard des minorités ethniques et religieuses sont courantes et il arrive sans cesse que les tensions entre différentes ethnies fassent des morts. La discrimination de membres de la communauté hazara s'exprime par des recrutements forcés, des travaux forcés, des arrestations, des abus physique ou des taxations illégales. Les Hazaras ont été particulièrement souvent victimes de meurtres ciblés.⁸¹ Le 7 mars 2015, une institution soufiste a essuyé un attentat.⁸²

Les religieux modérés et chefs de tribu. D'après l'*UNAMA*, les attaques de groupements antigouvernementaux dirigées contre des mollahs, des lieux de prière et des anciens de la tribu ont augmenté de 110 % en 2014 et ont encore doublé en 2015.⁸³

Les participants du Programme afghan pour la paix et la réintégration. Les personnes qui s'engagent en faveur du processus de paix, par exemple les membres du Haut conseil de paix, sont la cible des groupements antigouvernementaux.⁸⁴

Les converties et les convertis. Dans l'islam, la conversion est considérée comme apostasie et punie de la peine de mort. La majorité de la population afghane est ouvertement hostile aux converties et convertis afghans. Ceux qui délaissent l'islam au profit du christianisme doivent s'attendre à des pressions et discriminations massives pouvant aller jusqu'à des attaques violentes de la part des membres de la famille, des amis ou de la communauté villageoise. En 2014, les Talibans ont attaqué trois institutions chrétiennes. Le père jésuite indien enlevé le 2 juin 2014 a été libéré après avoir été retenu en otage pendant huit mois.⁸⁵

⁸⁰ UNAMA, Annual Report 2014, février 2015, p. 61; NZZ, Drei Tote nach Anschlag auf Polizeiwache, le 20 avril 2015: www.nzz.ch/newsticker/drei-tote-nach-anschlag-auf-polizeiwache-in-afghanistan-1.18525954; Junge Welt, Provinzpolizeichef in Afghanistan getötet, le 20 mars 2015: www.jungewelt.de/2015/03-20/045.php; Der Standard, Polizeichef im Süden Afghanistans erschossen, le 26 avril 2015: <http://derstandard.at/2000014887451/Polizeichef-im-Sueden-Afghanistans-erschossen>.

⁸¹ USDOS, Human Rights Practices 2014, le 25 juin 2015, p. 1, 51-52; Freedom House, Freedom in the World 2015, le 28 janvier 2015; UNAMA, Mid year report 2015, août 2015, p. 61; UNAMA, Annual Report 2014, février 2015, p. 66. En février 2015, une trentaine de Hazaras chiites ont été enlevés dans la province de Sabul. Focus online, Dutzende Tote bei Geiselnbefreiung in Afghanistan, le 4 mars 2015: www.focus.de/politik/ausland/menschen-aus-bussen-verschleppt-dutzende-tote-bei-geiselnbefreiung-in-afghanistan_id_4521091.html. En avril 2015, des Talibans ont enlevé cinq Hazaras chiites à Ghazni. Tous ont été retrouvés décapités. ORF, Fünf entführte Schiiten in Afghanistan enthauptet, le 18 avril 2015: <http://orf.at/stories/2274017/>.

⁸² NZZ, Sechs Tote bei Angriff auf religiöses Zentrum, mars 2015: www.nzz.ch/newsticker/sechs-tote-bei-angriff-auf-religioeses-zentrum-in-kabul-1.18497410.

⁸³ UNAMA, Annual Report 2014, février 2015, p. 7, 43, 55, 58-59, 70; UNAMA, Mid year report 2015, août 2015, p. 52, 56s, 63.

⁸⁴ UNHCR, Eligibility Guidelines, le 6 août 2013, p. 31; USDOS, Human Rights Practices 2013, le 27 février 2014, p. 28.

⁸⁵ Freedom House, Freedom in the World 2015, le 28 janvier 2015; US Commission on International Religious Freedom (USCIRF), Annual Report 2015, p.135-137: www.uscirf.gov/sites/default/files/USCIRF%20Annual%20Report%202015%20%282%29.pdf; Radio Vatikan, Der entführte Jesuitenpater erzählt, le 4 mars 2014: de.radiovaticana.va/news/2015/03/04/afghanistan_indienentf%C3%BChrter_jesuit_pater_alexis_pre_m_kumar/1126889.

Les hindous, les sikhs et les adeptes de la foi baha'i. Les sikhs et les hindous se voient toujours confrontés à des discriminations. À ce jour, le gouvernement afghan n'a rien entrepris pour améliorer la participation très restreinte des hindous et des sikhs à la vie politique et aux affaires, ni pour mettre fin aux expropriations illégitimes. Il n'a pas la volonté ou la capacité de protéger les minorités religieuses. Des attaques violentes se produisent sans cesse lors des cérémonies religieuses, en particulier lors des inhumations. Les adeptes de la foi baha'i et les chrétiens ne professent pas publiquement leur foi par crainte d'être discriminés, persécutés ou mis à mort.⁸⁶

Les homosexuels. Les homosexuels sont punis de mort en Afghanistan. Tout comme les transsexuels, ils doivent s'attendre à être persécutés par leur propre famille, par des membres de la communauté et par les groupements antigouvernementaux. La police aurait arrêté, emprisonné, dévalisé et violé des hommes homosexuels. L'accès aux institutions sanitaires leur est interdit.⁸⁷

Les personnes qui contreviennent aux valeurs des groupements antigouvernementaux et les personnes aisées. Les personnes qui contreviennent aux stéréotypes religieux et traditionnels sont persécutées et assassinées par les groupements antigouvernementaux, ainsi que par des éléments conservateurs. Les enlèvements ont augmenté de 35 % en 2015. On constate avec inquiétude que toujours plus de victimes d'enlèvement sont exécutées.⁸⁸

La vendetta. Les « meurtres pour l'honneur » peuvent s'étendre sur plusieurs générations. Le jugement d'un tribunal ne met pas forcément fin à un tel litige. On estime à 150 le nombre de « meurtres pour l'honneur » commis chaque année.⁸⁹

Les anciens membres du Parti démocratique populaire d'Afghanistan (PDPA)/ gouvernement. Les anciens chefs de file du PDPA ayant auparavant commis des violations des droits de l'homme doivent s'attendre à des persécutions de la part de leurs anciennes victimes.⁹⁰

6 Situation socio-économique et médicale

L'Afghanistan reste l'un des pays les plus pauvres au monde. Environ 36 % de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 20 dollars américains (1150 afghanis) par mois. Ce chiffre n'a guère changé depuis

⁸⁶ USDOS, Human Rights Practices 2014, le 25 juin 2015, p. 52; USCIRF, Annual Report 2015, p. 136; Freedom House, Freedom in the World 2015, le 28 janvier 2015. Taz, Verfolgt und diskriminiert, le 12 juin 2015: www.taz.de/!5203529/. A cause des attaques verbales et physiques dont les enfants Sikh sont victimes, le gouvernement afghan a ouvert pour eux deux écoles à Kaboul et Jalalabad.

⁸⁷ USDOS, Human Rights Practices 2014, le 25 juin 2015, p. 52.

⁸⁸ UNHCR, Eligibility Guidelines, le 6 août 2013, p. 47-48, 71-72; UNAMA, Mid year report 2015, août 2015, p. 59-65.

⁸⁹ UNHCR, Eligibility Guidelines, le 6 août 2013, p. 70-71; USDOS, Human Rights Practices 2014, le 25 juin 2015, p. 43, 49. Les condamnations sont rares.

⁹⁰ UNHCR, Eligibility Guidelines, le 6 août 2013, p. 84-85. Le HCR recommande d'examiner soigneusement si les demandes d'asile ne comportent pas éventuellement des motifs d'exclusion. Cela vaut notamment pour les personnes occupant de hautes positions sous le régime suivant.

2008.⁹¹ Le conflit qui persiste a laissé derrière lui une population afghane extrêmement vulnérable impuissante face à la guerre, aux déplacements de population, aux crimes contre les droits de l'homme, à la maladie et à l'invalidité, au manque de sécurité alimentaire et aux nombreuses catastrophes naturelles. À cause du conflit, une large frange de la population n'a qu'un accès limité à la formation, à la santé et au travail. En même temps, les moyens consacrés aux programmes d'aide tendent à diminuer.⁹²

Accès au travail. Le taux de chômage atteint jusqu'à 50 % et la sous-occupation est très répandue. Près de 500'000 jeunes arrivent chaque année sur le marché du travail. La plupart ne disposent pas de qualifications suffisantes. Le taux d'analphabétisme est toujours très élevé et le pool de spécialistes, de cadres moyens, de comptables ou d'informaticiens reste très petit. À peine 5 % peuvent suivre une formation professionnelle formelle. L'agriculture occupe toujours environ 60 % de la population, mais ne rapporte que près de 25 % du produit intérieur brut.⁹³

Accès au logement. La pénurie de logement figure parmi les problèmes sociaux les plus graves, surtout à Kaboul. Le gouvernement afghan n'a pas atteint son objectif qui consistait à approvisionner en électricité 65 % des ménages en ville et 25 % à la campagne. En 2013, la société nationale d'électricité a couvert les besoins d'à peine 28 % de la population.⁹⁴

Accès à l'eau potable et à la nourriture. Aujourd'hui encore, à peine 39 % de la population afghane a accès à de l'eau potable salubre et seulement 7,5 % à un système adéquat d'évacuation des eaux usées.⁹⁵

Accès à la formation. Le Ministère de l'éducation dénombre 3,2 millions de filles parmi les 8,2 millions d'élèves (soit 39 %). Mais la qualité de la formation scolaire est insuffisante et la plupart des enfants quittent l'école avant l'obtention d'un diplôme.⁹⁶ Le système universitaire est fortement sous-financé et la demande en matière de formation supérieure dépasse largement les possibilités de l'État afghan. Comme les taxes universitaires ne sont pas abordables pour la plupart des Afghanes et des Afghans, beaucoup d'étudiants ne sont inscrits qu'à temps partiel.⁹⁷ De nombreuses écoles restent en outre fermées en raison de l'insécurité qui règne dans une grande partie du pays. Le Ministère de l'éducation estime que 150'000 enfants n'ont pas pu aller à l'école dans les régions peu sûres. Le statut des filles et des femmes dans la formation reste extrêmement préoccupant. La pauvreté, les

⁹¹ UNDP, Afghanistan Annual Report 2013, mai 2014, p. 2, 12, 14: www.af.undp.org/content/dam/afghanistan/docs/APRs/UNDP%20Afghanistan%20Annual%20Progress%20Report%202013.pdf; USDOS, Human Rights Practices 2014, le 25 juin 2015, p. 57.

⁹² Neue Luzerner Zeitung, Lawine in Afghanistan reisst Dutzende mit, le 25 février 2015: www.luzernerzeitung.ch/nachrichten/panorama/panorama-sda/Ueber-100-Tote-durch-Lawinen-in-Afghanistan;art46441,492736; NZZ, Die Zeichen stehen auf Sturm, le 10 août 2015.

⁹³ CRS, Post-Taliban Governance, le 17 août 2015, p. 57, 60s; Rapport d'avancement du gouvernement allemand sur l'Afghanistan 2014, novembre 2014, p. 28.

⁹⁴ CRS, Post-Taliban Governance, le 17 août 2015, p. 59; Zeit online, Stromversorgung Kabuls seit Lawinenabgängen stark eingeschränkt, le 3 mars 2015: www.zeit.de/news/2015-03/03/afghanistan-stromversorgung-kabuls-seit-lawinenabgaengen-stark-eingeschraenkt-03141207.

⁹⁵ Rapport intermédiaire du gouvernement allemand, juin 2014, p. 26.

⁹⁶ USDOS, Human Rights Practices 2014, le 25 juin 2015, p. 47; Rapport d'avancement du gouvernement allemand sur l'Afghanistan 2014, novembre 2014, p. 30.

⁹⁷ CRS, Post-Taliban Governance, le 17 août 2015, p. 57; Freedom House, Freedom in the World 2015, le 28 janvier 2015; USDOS, Human Rights Practices 2014, le 25 juin 2015, p. 47.

mariages précoces, l'insécurité, le manque d'appui familial, la pénurie d'enseignantes et l'éloignement des écoles constituent autant d'obstacles à la scolarisation.⁹⁸

Accès aux soins médicaux. D'après les données du Ministère des Affaires Etrangères allemand, les soins médicaux sont insuffisants dans une grande partie du pays.⁹⁹ L'accès de la population afghane aux institutions de santé a certes pu être amélioré ces dernières années, mais en raison de la situation instable qui règne dans une grande partie du pays, ainsi que des coûts du voyage et du traitement, beaucoup de personnes n'ont toujours pas accès aux institutions de santé. Beaucoup trop de femmes et d'enfants meurent de maladies normalement curables. Les hémorragies et les complications liées à l'accouchement restent les causes principales de la mortalité maternelle, même si cette dernière a considérablement diminué.¹⁰⁰ La communauté internationale va devoir continuer à subvenir aux coûts du système de santé.¹⁰¹

Terres. L'absence de stratégie nationale pour la répartition des terres, ainsi que le manque de transparence et de contrôle, favorisent les abus de la part de l'élite politique et économique de l'Afghanistan qui profite de la répartition des terres pour asseoir son patronage, renforcer les loyautés, exercer son pouvoir et étendre son contrôle.¹⁰²

7 Retour

Retour volontaire. L'insécurité liée au retrait imminent des forces de sécurité internationales s'est traduite par une baisse constante du nombre d'Afghans de retour ces dernières années jusqu'à la fin 2014.¹⁰³ Mais depuis l'attentat terroriste de Peshawar en date du 16 décembre 2014, la tendance s'est inversée à cause de la pression accrue du gouvernement pakistanais. Plus de 73'000 personnes seraient revenues en Afghanistan entre janvier et juillet 2015.¹⁰⁴

Situation des rapatriés. La situation reste difficile pour les rapatriés. L'accès aux institutions de santé et de formation, ainsi qu'à d'autres prestations, est parfois entravé. Quand on n'a pas de réseau, il est extrêmement difficile de trouver une

⁹⁸ USDOS, Human Rights Practices 2014, le 25 juin 2015, p. 4, 7, 47.

⁹⁹ Auswärtiges Amt, Reisewarnung, le 11 septembre 2015 (valable sans modification depuis le 29.07.2015): www.auswaertiges-amt.de/nn_582306/sid_F8C1DE64BF6B12BCC12AE5D1CC38D5B4/DE/Laenderinformationen/00-SiHi/AfghanistanSicherheit.html?nnm=582760#doc343208bodyText5.

¹⁰⁰ EASO, Country of Origin Information Report, janvier 2015, p. 28; CRS, Post-Taliban Governance, le 17 août 2015, p. 57s; USDOS, Human Rights Practices 2014, le 25 juin 2015, p. 46; Amnesty International, Amnesty Report 2015, le 25 février 2015; USDOS, Human Rights Practices 2014, le 25 juin 2015, p. 44

¹⁰¹ Rapport d'avancement du gouvernement allemand sur l'Afghanistan 2014, novembre 2014, p. 31.

¹⁰² UNAMA, The Stolen Lands of Afghanistan and its People – The State Land Distribute System (Part 2), mars 2015: http://unama.unmissions.org/Portals/UNAMA/Documents/UNAMA_Land_Report_2_State_Land_Distribution_System_Final_19March15.pdf.

¹⁰³ USDOS, Human Rights Practices 2014, le 25 juin 2015, p. 28.

¹⁰⁴ USDOS, Human Rights Practices 2014, le 25 juin 2015, p. 28; NZZ, Flüchtlinge kehren nach Afghanistan zurück, le 9 juillet 2015: www.nzz.ch/international/asien-und-pazifik/fluechtlings-kehren-nach-afghanistan-zurueck-1.18576768.

source de revenu et un logement.¹⁰⁵ Le soutien assuré par les œuvres d'entraide sous forme de nourriture ou d'argent a une valeur plutôt symbolique. Alors que l'État afghan n'est guère en mesure de soutenir efficacement les rapatriés, les organisations humanitaires ont aussi de plus en plus de peine à remplir ce rôle, car leurs moyens financiers diminuent.¹⁰⁶

Situation des personnes déplacées (IDPs). D'après l'*UNAMA*, le conflit armé a entraîné le déplacement de près de 103'000 personnes durant le premier semestre 2015 (+ 43 %). À la mi-juillet 2015, on dénombrait déjà plus de 945'600 personnes déplacées en Afghanistan. Les plus grands mouvements de fuite ont eu lieu au Nord-est du pays (Kunduz et Badakhshan), ainsi qu'au Sud, dans la province de Helmand.¹⁰⁷ Plus de la moitié des personnes déplacées vivent dans les provinces de Herat, Helmand, Nangarhar et Kandahar. Elles disent avoir fui les opérations militaires, ainsi que les menaces et intimidations des groupements antigouvernementaux. Les personnes déplacées se voient confrontées à des discriminations, ainsi qu'à un manque d'installations sanitaires et de prestations de base ; elles n'ont que très peu de moyens de gagner leur vie, ce qui conduit souvent à de nouveaux déplacements de population. La violence contre les femmes augmente dans les camps de personnes déplacées.¹⁰⁸

Capacité d'accueil. D'après l'*US Department of State*, la capacité d'accueillir des rapatriés reste faible.¹⁰⁹

¹⁰⁵ USDOS, Human Rights Practices 2014, le 25 juin 2015, p. 28.

¹⁰⁶ NZZ, Flüchtlinge kehren nach Afghanistan zurück, le 9 juillet 2015.

¹⁰⁷ UNAMA, Mid year report 2015, août 2015, p. 10, 24.

¹⁰⁸ USDOS, Human Rights Practices 2014, le 25 juin 2015, p. 27; Amnesty International, Amnesty Report 2015, le 25 février 2015.

¹⁰⁹ USDOS, Human Rights Practices 2014, le 25 juin 2015, p. 28.